

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# LE FANTASQUE.

N. AUBIN, Rédacteur,  
W. H. MANN, Imprimeur,

PROPRIÉTAIRES. } No. 46, Rue Grant, St. Roch.  
} No. 7, Ruedes Prairies, St. Roch's

## CONDITIONS.

Ce Journal se publie au No. 46, Rue Grant, St. Roch, deux fois par semaine, le LUNDI et le JEUDI. La feuille du Lundi contient 8 pages et se vend quatre sous; celle du Jeudi en a 4 et se vend deux sous. L'abonnement est de un shelling par mois, ou dix shellings par année; payable d'avance. On peut souscrire pour autant de mois que l'on veut. Les frais de poste se monteront à fin 1 shelling par année. On n'enverra pas le journal à la campagne pour moins de six mois.

Les ANNONCES seront insérées au prix des autres Journaux.



## DEPOTS.

On trouve le *Fantasque* au Bureau du Journal, chez Mr. E. GIBRAS, marché de la Haute Ville, et chez Mr. ANR. MATTE, Basse-Ville.

## AGENTS.

Montréal. — Chez Mr. IGNACE BOUCHER, Rue Ste. Thérèse, où l'on reçoit des souscriptions.

Trois Rivières. — Chez M. OLIVIER BUREAU, Etud. en Droit.

Les personnes qui désireraient s' charger de l'agence du *Fantasque* dans les campagnes sont priées de nous le faire savoir.

*Je n'obéis ni ne commande à personne, je vis ou je veux, je fais ce qui me plait, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.*

Vol. 3. Québec, 28 Février, 1842. No. 24.

## MÉLANGES.

### UNE DETTE D'HONNEUR.

Au mois de juillet 1838, plusieurs jeunes gens de jeûnaient joyeusement dans une des salles du rez-de-chaussée, au café Anglais. A en juger par l'heure déjà avancée (la pendule de l'établissement marquait deux heures et demie) et par la quantité de flacons qui dressaient, à l'une des extrémités de la table, leurs longs cols dépourvus de leurs têtes de liège, l'affaire avait été chaude et était engagée depuis long-temps. Le gros de la besogne était fini, l'ardeur de la consommation commençait à se ralentir; mais les imaginations péuillaient plus que jamais et sautaient à l'unisson du champagne.

Le héros de la fête donnait l'exemple et payait bravement de sa personne, sans aucune indigne préoccupation d'un autre mode de paiement. C'était un jeune homme de vingt-cinq ans environ. Une ligne moustache noire légèrement retroussée imprimait à sa physionomie pâle, mais animée, ce cachet de résolution un peu agressive qui ne messied pas à un officier de cet âge dont la boutonnière est ornée du signe honorable que vous savez. Les conviés, au nombre de cinq, étaient tous militaires aussi, du même grade, du même régiment, mais d'âge différent. La réunion

avait pour but d'arroser, comme on dit, les nouvelles épaulettes de l'Asiophytion promu au grade de capitaine, à la suite d'une récente expédition en Algérie.

Charles de Montilly (je vous avertis que ce nom est un pseudonyme ; c'est dû reste, la seule altération que subira la vérité de cette histoire), était un de ces heureux officiers à qui seuls la conquête d'Alger a profité jusqu'à présent en révélant avec éclat un mérite précoce et un courage qui pouvait rester à jamais ignoré. Bon, d'ailleurs, obligeant, dévoué et loyal, il était aimé de ses camarades, et estimé de ses supérieurs. Quelques affaires d'honneur où il avait montré autant d'intrépidité que de générosité, lui avaient assuré dans son régiment une de ces positions enviées par tous les jeunes soldats. Vif, laborieux, intelligent, il avait un peu d'ambition et beaucoup d'avenir. Un seul défaut, mais capital, dans la carrière des armes, déparait cet excellent naturel : Charles était fanfaron, travers qui n'est pas, comme on le croit, incompatible avec la véritable bravoure, et qui l'accompagne toujours dans l'extrême jeunesse. Cette forfanterie dégénérait facilement, dans l'occasion, en un esprit sarcastique, et souvent provocateur. Un instant après, le sentiment de sa faute étouffait en lui le cri de la vanité ; il détestait intérieurement son funeste penchant, et il eût volontiers fait des excuses à celui qu'il venait d'offenser, si la susceptibilité de l'honneur militaire pouvait se prêter à une telle réparation. Il ne fallait pas moins que la connaissance de ses bonnes et nombreuses qualités, pour faire excuser les aspérités de son caractère.

Depuis quelques instans, la joie bruyante des convives, les propos animés, les réparties souvent heureuses, quelquefois burlesques, amusaient le petit nombre de personnes que le hasard avait réunies dans la même salle. C'était le moment où la conversation, devenue folle, court, saute et s'ébat dans un déshabillé qui rappelle le vêtement léger d'une danseuse. Seul, Charles de Montilly, devenu calme tout-à-coup, avait cessé de prendre part à la gaieté de ses compagnons. Le coude appuyé sur la table, une main passée dans ses cheveux, il s'occupait de l'air le plus sérieux du monde, à arranger en tas, disposés symétriquement à peu près comme des boulets de canon, une assez grande quantité de belles cerises anglaises restées sur son assiette.

— Que diable fais-tu donc là ? demanda l'un des convives, étonné de ne plus entendre la voix de Montilly.

Celui-ci, sans répondre, continua tranquillement l'arrangement géométrique des globules rouges.

— À qui donc en as-tu avec ce formidable appareil ? dit une autre voix. Vas-tu nous donner une représentation de la prise de Constantine ?

Pour toute réponse, Charles tourna lentement les yeux vers un des angles du salon. En suivant la direction de son regard, ses camarades aperçurent assis, en face d'une bouteille de faro, un homme à la figure large et bouffie, au teint blafard, à la mine froide et sévère : il paraissait avoir au moins soixante ans, était gros, épais et de haute stature. Nonchalamment accoudé sur la table, il tenait dans ses deux mains son énorme tête surmontée d'une resplendissante perruque rousse. L'immobilité de sa pose et les traits de son visage, au milieu duquel se distinguaient seuls deux gros yeux ronds et ternes, formaient un bizarre contraste avec l'animation des jeunes étourdis qu'il semblait observer en silence. On eût dit un pacifique bouledogue suivant des yeux les mouvemens désordonnés d'une troupe d'écoliers tapageurs.

À la vue de ce singulier personnage, un éclat de rire partit en même temps de toutes les bouches.

Charles de Montilly et l'inconnu restèrent impassibles, fixant l'un sur l'autre un regard froidement inquisiteur, comme s'ils eussent deviné la pensée secrète qui les agitaient intérieurement.

L'officier perdit patience le premier.

— Parbleu ! s'écria-t-il, je vais bien voir si je ne ferai pas baisser ce regard de crapaud qui a la prétention de me fasciner.

En parlant ainsi, le capitaine Montilly saisit un noyau de cerise entre l'index et le pouce, éleva la main droite à hauteur de l'œil, tandis que l'autre bras, posé perpen-

diéulairement sur la table, en guise de point d'appui, assurait la justesse du tir. Après avoir ajusté son arme et pointé avec le plus grand soin :

— A l'œil droit du monstre, dit-il.

Le projectile partit.

Le front de l'inconnu se plissa légèrement. Il y passa la main pour effacer la petite marque rouge que le noyau y avait laissée ; puis il le ramassa sur la tablette de marbre où il était retombé, et le mit gravement dans la poche de son gilet. Il reprit ensuite sa première attitude, comme s'il n'eût attaché aucune importance à ce qui venait de se passer.

Tous les spectateurs se regardèrent avec étonnement.

— Bien visé ! s'écrièrent tous les officiers à la fois.

— Non, j'ai pointé trop haut, répondit Montilly avec un calme affecté ; c'est un coup à recommencer.

Un murmure d'improbation s'éleva des différens coins de la salle.

Le capitaine, sans paraître s'apercevoir de cette manifestation significative, renouvela tranquillement l'épreuve.

Cette fois, le coup porta sur la joue, un peu au-dessous de l'œil ; mais l'étranger ne sourcilla pas. Ramassant le noyau, comme la première fois, il se hâta de se replacer exactement dans la même position.

— Evidemment tu as affaire à un hippopotame, mon cher Montilly, dit un des officiers ; je t'engage à changer de calibre.

— Ah ! ça ! est-ce que le vieux ladre, dit un autre, spéculerait sur les noyaux de cerise ?

— A son aise, reprit Montilly. J'ai fait, à son intention, provision de cerises et de patience.

Quatre fois encore la même expérience eut lieu avec la même insolence persévérante d'une part, et la même apparente insensibilité de l'autre. L'indignation des témoins de cette scène étrange avait éclaté ; mais l'attitude presque menaçante des officiers, et surtout le regard impérieux et ferme de l'inconnu les avait empêchés de prendre efficacement sa défense. Il avait été atteint plusieurs fois à la figure, et son gilet, à fond blanc, était marqué de petits points rouges comme des taches de sang. A la sixième épreuve, le noyau avait rebondi au milieu de la salle. L'inconnu se leva pour aller le ramasser. On le croyait fou. Les spectateurs, que la curiosité ou l'intérêt avait rapprochés de lui, s'écartèrent pour lui livrer passage. Après avoir recueilli le dernier projectile, au lieu de regagner sa place, comme on devait y attendre, il alla droit au capitaine.

— Monsieur, lui dit-il avec une légère ironie, vous me paraissez manquer de justesse dans le coup-d'œil. J'ai quelques habitudes du tir. Permettez-moi de vous offrir les leçons de mon expérience. Six épreuves suffiront, je pense. Nous commencerons demain matin, s'il vous plaît.

— C'est trop juste, monsieur, répondit Montilly sans se déconcerter. Je me mets à votre disposition.

— Vous avez vos témoins, continua l'inconnu ; voici les miens.

Et il désigna deux des assistans qui avaient paru s'intéresser à lui. Ayant ensuite appelé le garçon, paya sa dépense et sortit en salueant la compagnie avec une exquise politesse.

Le lendemain, le capitaine Montilly, avec ses deux témoins, attendait depuis environ une demi-heure à l'entrée d'une des principales allées du bois de Vincennes, lorsqu'un fiacre s'arrêta à quelque distance. Quatre personnes en descendirent.

(La suite au prochain numéro.)

## LE FANTASQUE.

QUÉBEC, 28 FÉVRIER, 1842.

*Petit chapitre où il est démontré*

QUE LES CHOSSES NE VONT BIEN ICI QUE LORSQU'IL S'AGIT DE FAIRE DU MAL.

QUELQUES FAITS ET GESTES DE NOTRE CORPORATION

ET DE SES DIGNES SERVITEURS

**Les empoisonneurs de chiens, ou tel valet tel maître.**

Ne faites aux autres que ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fîtse. — (*Évangile selon SAINT JOHNS.*)

Demande. Que fait notre corporation ? Réponse: Elle traite les citoyens comme des chiens, et les chiens encore plus mal que les citoyens. Voilà en quelques mots la description générale de ce que fait le conseil de mauvais conseil. Voici maintenant quelques détails sur lesquels les honnêtes gens voudront bien jeter les yeux afin de concevoir pour notre corporation une opinion qui leur sera de quelque utilité lorsque viendra l'époque des élections de ce corsage (bien loin d'être un corps sage) que feu Lord Sydenham a mis à la ville de Québec pour la faire marcher droit.

Depuis que Mr. Huot est parti et que le gros farceur de Patton ne l'a pas remplacé on n'entend parler que de taxes, d'améliorations, de places à donner ; on parlera sans doute long-tems des améliorations, mais les taxes viendront bien vite. Taxe sur les encans payée par les acheteurs, taxe sur les chevaux et les chiens, taxes sur tout ce qui peut avoir mine de rapporter quelque argent, c'est si facile d'en gagner quand on n'a qu'à envoyer un collecteur chez les voisins. Et tout cela sans que l'on connaisse l'intention des citoyens. Nous voudrions et tout le monde voudrait que messieurs les *corporaux* de la corporation aient la patience d'attendre quelques mois afin de savoir si l'intention des citoyens n'est pas de donner à la majorité d'entr'eux un coup de pied dans certain endroit qu'on ne désigne pas parcequ'il tout le monde le connaît. La ville n'est pas représentée pour le présent ; il est vrai que si notre conseil suit son idée il ne sera pas difficile de représenter la pauvre ville de Québec. On n'aura qu'à peindre une éponge étranglée dans un étou. Ce sera de la représentation à bon marché. Du reste avec la meilleure volonté du monde on ne peut blâmer la municipalité de chercher tous les moyens de faire de l'argent, car il lui en faut beaucoup pour payer ses officiers utiles et bien davantage pour ses inutiles, sans compter les beaux louis que dévorent les police-hommes.

Oh ! à propos de la police et des conseillers parlons un peu des chiens.

Dans un de nos derniers numéros nous avons déjà parlé du spectacle dégoûtant et cruel qui s'offre à chaque instant dans toutes nos rues. Vraiment nous sommes étonnés de voir que les citoyens qui paraissent tous révoltés des rigueurs inutiles que le conseil municipal emploie vis-à-vis de la race canine n'en aient pas déjà témoigné hautement leur déplaisir. Voici quelques faits sur lesquels nous aimerions bien à avoir l'opinion d'un jurisconsulte. Un chien renfermé dans une cour

n été empoisonné par un homme de la police qui lui a jeté du poison par une fente de la porte.—Un autre chien a été empoisonné dans une cour ouverte où il était enchaîné depuis long-tems.—Un chien a été empoisonné dans une voiture qu'il gardait.—Que l'on dise pas que le poison dont se sert la corporation donne la mort à ces animaux sans souffrance ; le notre qui avait mangé à la haute-ville un morceau de viande que lui jeta un vil empoisonneur de chiens qui porte sur le cou le No. 13, n'est mort que plus de trois heures après dans de s contorsions qui eussent effrayé ou fait peine même un à conseiller de ville. Tous ces chiens-là étaient de beaux animaux, bien soignés et par ce-là même peu exposés à l'Hydrophobie. Mais voici mieux que tout cela encore :—Vendredi matin un homme passait dans la rue, suivi de son chien que suivait à son tour deux empoisonneurs de la police dont nous n'avons pu savoir les numéros. Le propriétaire du chien ayant aperçu un morceau de viande que son chien allait flairer, mit le pied dessus pour l'empêcher de le manger, mouvement bien naturel. Au-sitôt les deux bêtes féroces habillées de bleu se jetèrent sur le maître du chien et l'assommèrent presque à coups de bâtons. Si quelques personnes présentes ont remarqué le numéro des hommes de police qui ont commis cet acte de barbarie inouï partout ailleurs qu'à Québec, nous les prions de vouloir bien nous les faire connaître pour l'édification du public.

Nous aimerions bien savoir ce que dirait Mr. le maire si l'on allait empoisonner ses beaux chevaux par la porte de son écurie ou lorsqu'ils sont attelés à sa voiture, sous le prétexte bien plausible qu'ils pourraient ruer, s'échapper, causer de quelque façon la mort de quelqu'un.

Si le principe qu'il faut empoisonner les bêtes dangereuses ou malfaisantes est reçu, on pourrait jeter aussi des boulettes aux hommes de police ; car nous croyons que depuis que cette institution existe il est mort plus de personnes des mauvais traitements que ces gens ont fait subir, que l'hydrophobie n'en a moissonné depuis vingt ans. Au nom de l'humanité nous aimerions à voir cesser des abus qu'on ne voit régner que sous le prétexte d'une humanité bien mal entendue.

L'UNION FAIT LA FORCE ; VOILA POURQUOI NOUS AVONS TOUJOURS LE DESSOUS.

Jetons ensemble, amis lecteurs, un coup-d'œil rapide sur quelques procédés de notre peuple et tâchons, si nous en sommes capables, de nous empêcher de pleurer ; mais surtout faisons tous nos efforts pour profiter de notre petite revue, sans quoi nous prêterions à rire à ceux qui nous plument et cela encore ne serait que le moindre des inconvénients qui nous menacent si nous ne nous hâtons d'y apporter remède. Il en est cent. Pour les trouver il s'agit d'ouvrir seulement la boîte au raisonnement.

Que voyons-nous de tous côtés ?

Chez les forts, amour effréné du pillage, moyens innombrables de les satisfaire, unanimité d'action, corruption et pas la moindre vapeur de honte ; chez les petits, timidité, indifférence, apathie, plaintes sans effet, et surtout désunion totale. Ce tableau est triste ; mais il est vrai ; d'autant plus triste qu'il est vrai. Et cependant les forts ne sont forts que parcequ'ils sont unis ; les faibles ne sont faibles que parcequ'ils sont divisés : ils n'auraient qu'à se compter de l'œil pour voir que s'ils le voulaient la force serait de leur côté comme l'est déjà le bon droit qui passe toujours avec le plus grand nombre. Mais tout cela n'est qu'une belle et vague théorie pour les philosophes et les savants ; passons aux faits grossiers que comprennent les plus obtus entendements, parceque toujours à la

suite de ces faits grossiers, vient l'attaque sur la bourse, qui est, de l'aveu de tous, la partie la plus sensible de l'intelligence et même de la conscience humaines. Passons.

La section un peu libérale de la chambre d'assemblée, après bien des tiraillements, était parvenue à procurer au pays une loi sur les écoles qui, pour n'être pas parfaite, était cependant supportable et qui entre des mains un peu plus habiles ou seulement bien disposées aurait pu tourner à l'avantage général, devenir même un bienfait incontestable. Quelques maladroits brouillons, peut-être par simple étourderie, peut-être par un zèle outré, peut-être, et ceci nous paraît plus probable, par un calcul dissimulé, se sont mis en tête d'aller crier à l'illégalité, aux persécutions, à l'exclusion, aux voleurs, à la difficulté. Là dessus, les braves canadiens qui malheureusement, il faut l'avouer, ne saisissent qu'avec trop d'ardeur les moindres sujets de division, parmi eux, se séparent en deux camps, dans l'un desquels on remarque la portion la plus véritablement éclairée. c'est-à-dire celle qui sent le besoin de l'éducation et qui serait assez disposée à faire quelques sacrifices pour la voir mise à la portée de tous ; dans l'autre camp on voit malheureusement ceux qui, préférant l'argent à toute autre considération, saisissent tous les prétextes pour n'en point déboursier. Aïe ! aïe ! c'est là que le soulier blesse !

Resté maintenant à savoir quel camp l'emportera. Voilà ce que nous n'osons prédire ; mais ce qu'on ne nous empêchera point de proclamer, c'est que ceux qui entravent, par quelque moyen et sous quelque prétexte que ce puisse être, les progrès, si minces qu'ils soient, de l'éducation, font la honte et le malheur de leur pays. L'éducation est la seule arme triomphante que le canadien puisse désormais opposer à son envahisseur antagoniste ; non pas seulement pour conserver sa supériorité, son égalité ; mais pour assurer même son existence sur le sol natal. L'éducation des masses est la seule barrière qu'on puisse offrir à la tyrannie dans cette portion du globe où il ne serait pas possible d'asservir un peuple éclairé. L'éducation seule, oui seule, peut remédier à tous les maux qui ont pesé jusqu'ici sur ce peuple qui déjà possède l'éducation morale ; c'est par l'éducation que le pauvre comme le riche peut comprendre et défendre ses droits ; c'est par l'éducation que le peuple comprendra que pour lutter avec avantage sur le terrain politique aussi bien que sur celui de l'industrie il faut une constante unité d'efforts ; c'est par l'éducation qu'on s'affranchira du joug commercial ; c'est par l'éducation que l'on remédiera même au déficit bien marqué dans les récoltes, car sans y bien réfléchir on verra qu'il ne provient que d'un système très négligé d'agriculture, de l'appauvrissement des terres sur lesquelles on vit depuis des siècles sans rien leur rendre ; que la mouche à blé même qui a tant fait de mal ne pourrait faire aucun ravage sur des terres cultivées de manière à donner à la plante une végétation assez vigoureuse pour tuer l'insecte qui y est né ; ceci n'est cité que comme un cas extrême mais dont on reconnaîtra sans peine la vérité par les faits. Mais on dira peut-être que nous insistons inutilement sur la nécessité bien sentie de l'éducation ; non, l'on ne peut toucher assez fort cette corde qu'il faut ébranler d'autant plus fortement qu'elle tient de si près à celle bien plus sensible de la bourse, surtout au moment où de sacrilèges et inhabiles semeurs de discorde sont venus donner des prétextes aux vieux préjugés et à l'avarice ; des armes à nos ennemis. Espérons cependant que tout n'est pas perdu et qu'il ne sera pas permis de dire avec vérité des canadiens, dont on dit déjà tant de mal, qu'ils repoussent l'éducation, qu'ils sont même indifférents à cet important sujet.

S'il arrivait jamais que la masse d'entr'eux refusât ses bienfaits, leur cause ne serait plus digne d'être défendue, ni défendable.

Nous sommes autant que qui que ce soit, opposé aux taxes, par l'excellente raison que nous aurions beaucoup de peine à les payer, lors même que nous le voudrions de bon cœur ; nous n'en sommes pas honteux vu que nombre d'individus placés au-dessus et au-dessous de nous dans l'échelle sociale paraissent nous ressembler en ce point ; mais nous ne voyons pas à quel propos et dans quel but on a fait tant d'opposition au sujet de la loi des municipalités rurales. Pourquoi le peuple ne s'empare-t-il pas de cette petite école parlementaire pour étudier la politique et pour exprimer au besoin, par ses organes indisputables, ses vœux et ses intentions sur les actes du gouvernement qui les touchent en aucune façon ; que ceux qui peuvent et veulent supporter des taxes le fassent ; que ceux qui n'en veulent pas restent comme ils sont s'ils se trouvent bien ; mais au moins qu'ils agissent, qu'ils discutent, qu'ils profitent du peu de libéralisme qu'on leur abandonne pour en arracher davantage. Pourquoi faut-il que partout et en tout les canadiens trouvent des sujets d'âcres disputes, de divisions éternelles, de petites jalousies, au moment où surtout ils ont besoin pour subsister de l'union la plus indissoluble. Tous savent que les malheurs qui les accablent aujourd'hui ne proviennent que de fâcheuses divisions dont les causes premières gissent presque toutes dans des distinctions, des jalousies, des petits intérêts personnels pour lesquels on a mis en jeu et perdu peut-être à jamais les destinées de tout un peuple. La leçon est encore fraîche, mais elle ne profite pas. Au moment où, pour se tirer de l'ornière dans laquelle un coup de tête précipita les sages travaux de longues années, le pays a besoin d'un effort unanime, on voit poindre encore de petites querelles qui ne sont d'abord que des dissidences, mais qui, par la chaleur native du sang, seront, si l'on n'y prend garde, transformées bientôt en des haines invétérées qui ne serviront qu'à nos ennemis et dont ils profiteront d'autant mieux qu'ils sont constamment unis. Cet esprit d'unanimité et de concert est le seul des attributs de nos antagonistes qui nous fasse envie.

Nous reviendrons sur ce sujet car il est inépuisable, et le Fantasque, qui n'est partisan que du pays, sans influence supérieure, osera dire beaucoup. Gare la suite.

#### VA-T-EN VOIR S'ILS VIENNENT, JEAN.

Les optimistes admirateurs forcenés de tout ce qui se rattache au gouvernement, à ses vœux, à ses actes, à ses intentions, chantent déjà merveilles de sir Charles Bagot après avoir benglé les louanges de sir Poulet Thomson. Il s'en vont de porte en porte féliciter tous les partis sur le choix de Sa Majesté ; ils cornent aux oreilles de tous ceux qui veulent ne pas les entendre que sir Charles Bagot va renverser tout le mal, réédifier tout le bien, établir le règne de la justice juste, et culbuter la justice égale, donner le véritable gouvernement responsable ; en un mot nous inviter du vieil âge d'or et autres histoires de vieilles grand'mères. Si vous leur demandez où sont toutes ces belles choses curieuses : — Oh ! oh ! attendez un peu, répondent-ils on ne les voit pas encore, mais sir Chs. Bagot est un homme droit ; sir Chs. Bagot est un homme juste ; sir Chs. Bagot est un homme habile ; c'est un homme ferme ; il a d'excellentes intentions ; voyez plutôt les réponses ; que fait sir Chs. Bagot aux adresses qu'on lui présente sir Chs. Bagot est ceci ; sir Chs. Bagot est cela ; il a été ci-ot ça et patati et patata. Heureusement qu'il n'en coûte rien pour entendre ces sornettes-là ; c'est le seul



avantage qu'elles tiennent sur la vieille histoire de la ménagerie à la porte de laquelle le monarque de curiosités criait à tue tête : " Entrez, entrez messieurs et dames, venez voir la plus grande curiosité naturelle et surnaturelle des temps anciens et modernes, la merveille du jour ! c'est le fruit incestueux d'un chat et d'une poule ! entrez, mes seigneurs et dames, entrez ! nous n'avons pas le fruit, il n'est pas encore venu ; mais nous pouvons vous montrer le chat et la poule. "

Oh que c'est si ça !

### PAUVRE GENS DE ST. ROCH !

QUI AURAIT JAMAIS CRÛ ÇA ! — Dans la *Gazette* anglaise de Vendredi l'on peut lire une lettre des plus intéressantes de Mr. T. A. Young touchant les systèmes divers qui ont régi la police depuis son établissement. Mr. le commissaire de police COFFIN dans son rapport prétend que sous lui cette institution est bien supérieure, Mr. Young réplique à son tour et réclame pour lui-même tout le bien qu'elle a pu faire. Tout cela ne nous regarde pas ; puissent-ils même s'entre-déchirer comme des chiens bargueux ; c'est ce qui ne peut que nous amuser et nous faire rire à gorge déployée. Mais voici qui est plus drôle. Dans une lettre qu'écrivait en 1840 à Mr. Young Mr. Rosser. (aujourd'hui inspecteur à la place du premier.) il lui disait : " Saint Roch est prêt à commettre aucun crime ! les gens n'y sont pas abattus, ils ne sont que contenus par la vigilance infatigable de la police, nuit et jour ! C'est sans doute par ces gros mensonges en forme de petites vanteries que ces individus de la police ont trouvé moyen de garder leurs places et leurs salaires en dépit des vœux de tous les honnêtes gens. Le défaut d'espace nous empêche d'en dire plus long.

### BOITE DE PANDORE.

(Pour le Fantastique.)

[ Nous croyons que les documents qui su vent sont dignes tous deux d'être admis dans notre journal " c'est pourquoi nous prenons occasion d'en donner une vraie copie à nos lecteurs. (1) parabole de la poutre et de la paille dans l'œil ! Les choses n'ont donc point changé depuis le temps de Notre Seigneur Jésus Christ ? ]

Monsieur,

En me promenant à Pété dernière dans la district de Gaspé, j'ai eu occasion de visiter le greffe, d'un certain juge-à-peace, et dont j'ai tiré copie d'un de ces warrant, et que j'ai cru digne d'être admis dans votre journal ; c'est pourquoi je prends occasion aujourd'hui de vous en envoyer une vraie copie, que vous voudrez bien accepter. Votre, etc.

W. H. L..

„ Du pouvoir donc je suis requis de la reine Victoria et de son Excellence le gouverneur J. Colborne, gouverneur en seigneur de la province je vous requis et ordonne à tous constable du district de prendre comme prisonnier Antoine Andersonne après d'avoir insuisté, moi, Anselme T\*\*\*\*\* j. p. et d'avoir pronosé telle parole devant plusieurs personne en disant que j'aitoit juge au chauceon s'ests par conséquent après m'avoir ensuisté et honorable Magesté jordonne par le pouvoir don je suis requis de prendre Antoine Andersonne comme prisonnier et de le detenir dessis au premier octobre, enseufin que je puis avoir information pour le punir selon les loi du pays, il sera du devoir du constable de le garder chez lui, jusquau jours marquer.

Ce present jours L. 18 Sept. l'an 18\*\*

(Signé,)

ANSELME T\*\*\*\*\*

**LE REBELLE**, Histoire Canadienne par Mr. Le Baron RÉGIS DE TROBRIAND, est maintenant en vente au bureau et chez les agents du Fantastique à Québec et à Montréal. Prix 1s. ou 10s. la douzaine. Transmis par la poste, franc de port 1s. 3d. Nos agents de la campagne qui croiraient pouvoir en placer dans leur voisinage et les autres personnes qui en désireraient feront bien de nous transmettre leurs demandes au plutôt, vu qu'il n'en est en vente qu'un nombre assez limité d'exemplaires.